



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PRD-319
SÉANCE DU 23 JANVIER 2023

**Approbation du rapport d'activité et des comptes 2021 de la Fondetec
(PRD-319)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01);

sur proposition de la commission des finances,

décide:

à l'unanimité, soit par 59 oui

Article unique. – Le rapport annuel 2021, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2021, le tableau de financement ainsi que le rapport de l'organe de révision du 16 mai 2022 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Certifié conforme :

Le Secrétaire:

Alain de Kalbermatten

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini